

FLASH Snia-Ipr

Bulletin des Inspecteurs d'Académie - Inspecteurs pédagogiques régionaux

Août - Septembre - Octobre 2020 - N°

102

Dans ce numéro...

- Édito
- CAPN du 27 août
- Parcours de carrière des IA-IPR
 - Audience avec le ministre
 - Rencontre avec le DGRH
 - Rencontre de la mission IGESR
- Continuité pédagogique
- Réforme du lycée : focus sur la voie technologique
- Gouvernance au Canada
- Congrès de Reims
- Délégués académiques
- Bulletin d'adhésion

Directeur de la publication

Alain Marie

Rédacteurs en chef

Christian Champendal
Mohammed Darmame
Danielle Kunemann
Marie Musset

Impression

Tactic Impressions
01 39 86 19 08

CCPAP : 0121505659

5 numéros par an

Contact

Mail

snia-ipr@unsa-education.org

Site Internet

<http://snia-ipr.fr/>



NE RIEN CÉDER À L'OBSCURANTISME



Congrès SNIA-IPR Reims

12 et 13 novembre 2020



« Insultes, menaces,
relations avec les parents d'élèves,
sécurité à l'école... »



**VOUS AVEZ
LE DROIT
DE SAVOIR**
**TOUTES LES RÉPONSES
DANS LES PODCASTS SUR
AUTONOME-SOLIDARITE.FR**

Pour L'ASL, la prévention est la première des protections



www.autonome-solidarite.fr



Le SNIA-IPR UNSA salue la mémoire de Samuel Paty, professeur d'histoire-géographie qui a été ignoblement et sauvagement assassiné le 16 octobre 2020, dans l'exercice de sa mission. Il exprime toute sa solidarité aux enseignants, aux élèves et à l'ensemble de l'institution scolaire. Il appelle les inspecteurs à se joindre aux rassemblements d'hommage en la mémoire de notre collègue.

Au travers de cet enseignant assassiné, c'est toute l'École et c'est notre République qui sont meurtries. Ne cédon pas et restons uni.e.s.

Contre l'obscurantisme une partie de la réponse est éducative et pédagogique. Elle doit être apportée dans tous les établissements, dans toutes classes. C'est par une pratique vivante de nos valeurs républicaines, dès l'école, continuée en collège et au lycée, puis à l'université, que chaque enseignement et toutes les disciplines contribuent ensemble à la construction d'une citoyenneté éclairée, partagée par toutes et tous.

Ce combat n'est certainement pas dans l'instantanéité, il s'inscrit dans la douleur vécue ces derniers jours ; c'est dans la durée et la patience et avec la fermeté nécessaire qu'il sera gagné !

Les IA-IPR réaffirment la permanence de leur engagement au service des valeurs universalistes fondatrices de notre nation, ainsi que leur résolution à les faire vivre dans toutes les missions qui leur sont confiées.

C'est avec une très grande émotion que le SNIA-IPR présente ses très sincères condoléances et exprime son immense tristesse à la famille de Samuel Paty et à ses proches.

C'est dans cette actualité sidérante, que le flash nouvelle formule paraît, avant notre congrès qui se tiendra à Reims les 12 et 13 novembre. Il se déroulera nécessairement en format hybride ; les collègues participeront en présence ou à distance.

Cette rentrée nous a occupés toutes et tous, elle a aussi préoccupé, dans les établissements et les services, l'ensemble des personnels concernés par les mesures sanitaires ainsi que les élèves, très respectueux des consignes.

Les agents itinérants que sont les IA-IPR ont eu aussi à faire face à de nombreux défis : organisation de sessions d'examens, accueil des professeur•e•s stagiaires, tenue de réunions complexes, rattrapages de rendez-vous de carrières, etc.

Comme l'illustre l'agenda du secrétariat général, cette rentrée syndicale est très active : des audiences avec le Ministre, le DGRH, l'IGESR. Un nouvel Agenda social s'ouvre, copieusement doté de 17 groupes de travail transversaux : parcours professionnels (RDVC) et gestion de proximité, formation continue, gouvernance, bien-être au travail, etc. et des groupes plus spécifiques, dont un consacré aux corps d'inspection et un à l'encadrement.

Nos attentes demeurent très fortes après la déception ressentie au début de l'été suite au rejet du projet initial de revalorisation. Les nouvelles propositions faites par le Ministre marquent toutefois une évolution. Un signe fort de respect et de reconnaissance de l'engagement permanent de notre corps s'impose !

Outre cet aspect, notre organisation n'a eu de cesse de contribuer positivement à bien des niveaux : évaluation et accompagnement des RDVC, numérique pédagogique, réforme du lycée voies générale et technologique, évaluation des établissements, etc.

Notre présence dans toutes les consultations et instances a permis de maintenir ce dialogue social auquel nous sommes attachés. Dans ce long parcours, nous restons combattifs, notre résolution intacte, et gageons que les mois à venir donneront raison à notre action opiniâtre.

Alain Marie
Secrétaire général

CAPN du 27 août 2020

Déclaration liminaire

Madame la présidente, Madame la sous-directrice, Monsieur le recteur, Mesdames, Messieurs, cher.e.s collègues,

Nous remercions vos services pour l'envoi anticipé des documents préparatoires à cette CAPN qui a permis l'étude préalable du tableau de titularisation des IA-IPR stagiaires.

Concernant le mouvement des titulaires, l'affectation des lauréats et les entrées en détachements nous déplorons que les nouvelles modalités de gestion résultant de la loi de transformation de la fonction publique occasionnent une perte de visibilité de celles-ci confinant à l'opacité. Il en sera de même pour les opérations de promotion menées en cette fin d'année hors CAPN.

À titre d'exemples :

- Un collègue partant à la retraite n'a découvert que fin août les coordonnées de son successeur qui a pourtant été nommé le 16 avril lors de la première phase !
- Les OS ont été dans l'incapacité d'accompagner dans leur prise de fonction les collègues entrés en détachement fin juillet et sont dans l'ignorance de l'intégration des détachés entrés au 1^{er} septembre 2017 !
- À ce jour, bien que nous ayons pu reconstituer partiellement le mouvement des titulaires et le tableau d'affectation des stagiaires, nous sommes dans l'incapacité de disposer d'une base actualisée des IA-IPR.

Malgré la qualité du travail de vos services, c'est une régression considérable pour le dialogue social. Le SNIA-IPR demande au ministre et à la DGRH de reconsidérer ce cadre rigide d'application des règles de gestion de la mobilité régressif pour la gestion des ressources humaines et le paritarisme.

La prise de fonction de la promotion 2020 s'est faite dans le contexte d'un calendrier très resserré en raison de la crise sanitaire. Le bureau national et les délégués académiques du SNIA-IPR ont pu toutefois accompagner les lauréats.

Concernant la titularisation des stagiaires nous constatons de nouveau un niveau d'exigence et des modes d'accompagnement disparates. Nous réitérons notre demande qu'à l'avenir les avis défavorables soient précédés d'une alerte et de recommandations formalisées indiquant au stagiaire les axes de progrès.

Cette CAPN se déroule dans un climat général de fatigue et d'incertitude de nombreuses catégories d'agents. À l'issue d'une

année très particulière de mouvements sociaux et de pandémie, de réformes pédagogiques et de réformes structurelles qui nous ont très fortement mobilisés, les IA-IPR sont exaspérés par le manque de reconnaissance.

Force est de constater que malgré les engagements du ministre sur des mesures indiciaires de revalorisation issues de 18 mois de concertation de l'agenda social, aucune marque de reconnaissance tangible ne s'est encore concrétisée alors que l'engagement des IA-IPR a été de nouveau sans faille.

Le mécontentement est grandissant dans les académies, les demandes d'audience urgente des délégués du SNIA-IPR auprès des recteurs se multiplient.

Dans l'éditorial du dernier numéro 101 de notre magazine Flash, nous réaffirmons la nécessité d'un dialogue social effectif, dans lequel notre organisation s'inscrit par conviction et qui conduit le SNIA-IPR à faire des propositions constructives sur de nombreux dossiers : numérique, RDVC, évaluation des établissements, réforme du lycée, etc.

Lors de l'audience du 16 juillet, le Ministre s'est engagé à nous faire des propositions, une nouvelle réunion devant être programmée à cette rentrée. Le SNIA-IPR exige que la ligne initialement prévue au budget 2020 soit mobilisée pour revaloriser l'ICA et augmenter de manière significative les taux pro/pro de la hors classe et de l'échelon spécial pour la campagne d'avancement 2021.

Les récentes déclarations du Ministre sur « *l'enjeu des ressources humaines pour la 2^e partie du quinquennat* », nous encouragent à exprimer une fois encore l'amertume croissante des collègues dans l'exercice de leurs missions multiples de plus en plus écrasantes et urgentes.

Ce sont de réels progrès, de réelles mesures qui s'imposent pour endiguer cette exaspération des corps d'encadrement, que les IA-IPR ressentent singulièrement alors que la charge excessive de leur travail est attestée par de nombreux rapports. Les résultats du concours de recrutement cette année soulignent, si besoin l'était encore, la faible attractivité du métier.

Notre connaissance des établissements, des personnels et des situations des collègues sont précieuses pour l'institution dans ses prises de décisions, la mise en œuvre effective des réformes ainsi que la réalité quotidienne de la continuité pédagogique, au bénéfice de tous élèves. Ce sont des conditions de travail décentes et une meilleure rémunération que nous revendiquons afin de réaliser nos missions avec une confiance retrouvée.

Titularisation des stagiaires promotion 2019

Civ.	Prénom	Nom	Discipline	Académies
Mme	ANAYA	ABBADI	Etablissements et vie scolaire	VERSAILLES
M.	STEPHANE	AMI	Physique-chimie	NORMANDIE ROUEN
Mme	VALERIE	ARLAUD	Lettres	ORLEANS-TOURS
M.	ETIENNE	BARRAUX	Education physique et sportive	PARIS
M.	FREDERIC	BATLLE	Etablissements et vie scolaire	DIJON
M.	ERWAN	BEAUVINEAU	Physique-chimie	VERSAILLES
Mme	ISABELLE	BELLUCCI	Lettres	NANCY-METZ
M.	BRICE	BENARD	Education physique et sportive	ORLEANS-TOURS
M.	MARC JEAN	BERTHOLON	Education physique et sportive	NANCY-METZ
M.	PATRICK	BOISSIERE	Mathématiques	TOULOUSE
Mme	IRENE	BROS	Mathématiques	DIJON
Mme	CECILE	BRUYERE	Physique-chimie	CRETEIL
M.	JEAN	CANAGUIER	STI sciences industrielles	GRENOBLE
Mme	GERALDINE	CARAYOL	Biothechnologies génie biologique	VERSAILLES
Mme	LAURA	CARBONNIER	Histoire - géographie	NORMANDIE CAEN
Mme	SOPHIE	CARPY	Anglais	CRETEIL
Mme	ALISON	CHARAMON-HILL	Anglais	POITIERS
M.	PHILIPPE	CHEREL	Histoire - géographie	CLERMONT-FERRAND
M.	KEVIN	CHEVALIER	Education physique et sportive	PARIS
M.	GILLES	CLAUDEL	Physique-chimie	VERSAILLES
Mme	AUDREY	CLERC	Lettres	MONTPELLIER
Mme	LAURENCE	COMTE	Sciences de la vie et de la terre	MAYOTTE
M.	FRANCIS	CORTADO	Mathématiques	DIJON
M.	XAVIER	COURRIAN	Physique-chimie	NANCY-METZ
Mme	FRANCETTE	DALLE MESE	Etablissements et vie scolaire	CRETEIL
M.	ADRIEN	DAVID	Lettres	CRETEIL
Mme	HELENE	DELPONT	Anglais	CRETEIL
Mme	EDITH	DEVILLA	Anglais	VERSAILLES
M.	JULIEN	DOCHEZ	Histoire - géographie	LILLE
Mme	FABIENNE	DUCHOSSOIS	Economie et gestion	NORMANDIE ROUEN
M.	PHILIPPE	DUPEYRAT	Mathématiques	LIMOGES
M.	ERIC	DUPUIS	STI sciences industrielles	LILLE
Mme	VALERIE	FARANTON	Lettres	AMIENS
M.	JEAN-FRANCOIS	FRACKOWIAK	Lettres	NORMANDIE CAEN
Mme	SYLVIE	GAUTIER-LAPOUGE	Arts plastiques	NORMANDIE ROUEN
M.	OLIVIER	GEORGEAIS	Mathématiques	RENNES
Mme	NATHALIE	GRITTI	Economie et gestion	BESANCON
Mme	ALEXANDRA	GUEDET	Histoire - géographie	RENNES
M.	LAURENT	GUERRE	Sciences de la vie et de la terre	VERSAILLES
M.	MOHAMMED	HAYOUNI	Mathématiques	NANCY-METZ
M.	REMY	HERVE	Physique-chimie	LYON
Mme	CATHERINE	HUET	Mathématiques	REIMS
Mme	STEFANIA	ILIESCU SUCIU	Anglais	RENNES

Titularisation des stagiaires promotion 2019 (suite)

Civ.	Prénom	Nom	Discipline	Académies
M.	GREGORY	JASPART	Espagnol	CRETEIL
Mme	CHRISTELLE	JOUHANNEAU	Histoire - géographie	VERSAILLES
M.	SYLVAIN	JUNG	Etablissements et vie scolaire	STRASBOURG
M.	YACIN	KARIM	Physique-chimie	DIJON
Mme	CECILE	LALOUX	Etablissements et vie scolaire	REIMS
M.	YANN	LEBAILLIF	Allemand	RENNES
Mme	SANDRINE	LEGRAND-COZETTE	Lettres	ORLEANS-TOURS
M.	FREDERIC	LEMASSON	Mathématiques	DIJON
Mme	CATHERINE	LION	Etablissements et vie scolaire	ORLEANS-TOURS
M.	JULIEN	LOCHE	Sciences de la vie et de la terre	TOULOUSE
Mme	NATHALIE	MARC	Etablissements et vie scolaire	LIMOGES
M.	LAURENT	MERY	Anglais	LYON
M.	CHRISTOPHE	MONTEZ	Histoire - géographie	BORDEAUX
M.	MOHAMMED	NEJJARI	Mathématiques	AMIENS
Mme	ISABELLE	NIVEAU	Lettres	GUYANE
Mme	JUDITH	NOSENT	Allemand	CLERMONT-FERRAND
Mme	CARINE	OSSARD	Lettres	NORMANDIE CAEN
M.	ERIC	OUTREY	Education physique et sportive	MONTPELLIER
Mme	CECILE	PACCHIANA-ROSSI	Anglais	VERSAILLES
Mme	SOLENE	PAGNOUX	Espagnol	POITIERS
Mme	VERONIQUE	PAROUTY	Etablissements et vie scolaire	AMIENS
M.	RAPHAEL	PERRIN	Education musicale	LIMOGES
M.	JEROME	PICQ	Allemand	DIJON
Mme	MARIANNE	PIERROT	Arts plastiques	TOULOUSE
Mme	MARINE	PILLAUDIN-ERRARD	Arts plastiques	VERSAILLES
M.	LASSE	PRINCE AGBODJAN	STI sciences industrielles	VERSAILLES
M.	MICHEL	ROMAGNAN	Histoire - géographie	CORSE
Mme	ISABELLE	RONGEOT	Education physique et sportive	LYON
Mme	CATHERINE	ROSSO	Economie et gestion	CLERMONT-FERRAND
Mme	MARTINE	SACHE-VELLA	Etablissements et vie scolaire	VERSAILLES
M.	GUILLAUME	SALIEGE	Histoire - géographie	REIMS
M.	PASCAL	SAUVAGE	Physique-chimie	CRETEIL
Mme	DELPHINE	VALLON MERSALI	Anglais	LYON
Mme	GWLADYS	VASSEUR-PONTONNIER	Education physique et sportive	MONTPELLIER
M.	FABIEN	VAUTOUR	Education physique et sportive	NANTES
Mme	MARIE-PAZ	WEISSE	Espagnol	LYON
M.	SAID	YACOUB	Etablissements et vie scolaire	ORLEANS-TOURS

Affectation des lauréats du concours 2020

DISCIPLINE	CIV.	NOM	PRENOM	ACADEMIE D'ORIGINE	CORPS D'ORIGINE	ACADEMIE D'AFFECTION
Allemand	MME	LALLART	CELINE	NANTES	AGREGE	NANTES
	M.	MICARD	SYLVAIN	POITIERS	AGREGE	REIMS
	M.	MINART	WANDRILLE	REIMS	AGREGE	STRASBOURG
ANGLAIS	MME	ZYCH	EMMANUELLE	CRETEIL	AGREGE	CRETEIL
	MME	LECART VIDAL	CHRISTINE	CL. FERRAND	AGREGE	CL. FERRAND
	MME	BOUSLAMA	ALIFA NAWAL	CRETEIL	AGREGE	CRETEIL
ARTS PLASTIQUES	MME	MAHIEU-DEHAYNIN	ELSA	STRASBOURG	AGREGE	STRASBOURG
	MME	ROUSSEAU	MARIE	RENNES	AGREGE	NANCY-METZ
ECONOMIE GESTION	MME	CERVEAUX	CORALIE	AIX-MARSEILLE	AGREGE	TOULOUSE
	MME	FONTANA	SYLVIE MADELEINE	CORSE	AGREGE	CORSE
	MME	STEINMANN	AUDREY	STRASBOURG	AGREGE	STRASBOURG
	MME	GHEMRI	SYHAM	CRETEIL	AGREGE	CRETEIL
	M.	DZYGA	STEPHANE	NICE	I. E.N.	Grenoble
	M.	FOLIWE	DONALD	GUADELOUPE	AGREGE	GUADELOUPE
	M.	BURGAUD	GREGOIRE	PARIS	AGREGE	CL. FERRAND
EPS	MME	PLANCQ	DELPHINE	LILLE	AGREGE	LILLE
	M.	MICHEL	LAURENT FABIEN	LA REUNION	AGREGE	TOULOUSE
	MME	AUDRY	CELINE	CRETEIL	AGREGE	LILLE
	MME	AGNAN POURINET	COSETTE	POITIERS	AGREGE	BORDEAUX
	MME	ALEXANDRE	CORALIE	AMIENS	AGREGE	AMIENS
	M.	FAURE	SEBASTIEN	LIMOGES	AGREGE	VERSAILLES
ESPAGNOL	MME	JEAN	VIRGINIE	POITIERS	AGREGE	VERSAILLES
	MME	HAREUX	ISABELLE	AMIENS	CHAIRE SUP.	AMIENS
	M.	ASSIE	JONATHAN	MONTPELLIER	AGREGE	CL. FERRAND
EVS	M.	BROUZES	FREDERIC	CRETEIL	PERS.DIR.	CRETEIL
	MME	OLLIER	BALBINE	MAYOTTE	PERS. DIR	BORDEAUX
	M.	REVELEN	STEPHANE	RENNES	PERS. DIR	VERSAILLES
	M.	AUBAILLY	DAVID	CL-FERRAND	PERS. DIR	LIMOGES
	M.	HAJA	MAXIME	LILLE	PERS.DIR.	LILLE
	MME	WUHLIN	MARIE-PIERRE	BESANCON	PERS. DIR.	BESANCON
	M.	MERLIN	MICHAEL	ROUEN	PERS.DIR.	ROUEN
	MME	BENUCCI	CORINE	LYON	PERS. DIR	LYON
	M.	FRAILE	HERVE	CL. FERRAND	PERS.DIR.	POITIERS
	M.	PONTILLON	THIBAUD	ORL.-TOURS	PERS.DIR.	ORL.-TOURS
	M.	CLAVE	FREDERIC	ORL.-TOURS	PERS.DIR.	ORL.-TOURS
	M.	MILLET	PHILIPPE	POITIERS	PERS.DIR.	CRETEIL
	MME	MORISSON	ELISABETH	PARIS	PERS.DIR.	REIMS
	MME	FUMET	JEANNE-CLAIRE	CRETEIL	AGREGE	AMIENS
	MME	GASTE	VERONIQUE	PARIS	PERS.DIR.	ROUEN
	MME	TYBIN	CECILE	CRETEIL	PERS.DIR.	DIJON
	MME	MEYNTENT	RACHEL	GRENOBLE	PERS.DIR.	DIJON
	M.	ROUY	LOIC	PARIS	I. E.N.	RENONCE

Affectation des lauréats du concours 2020 (suite)

DISCIPLINE	CIV.	NOM	PRENOM	ACADEMIE D'ORIGINE	CORPS D'ORIGINE	ACADEMIE D'AFFECTATION
	MME	GUILLOU-KARCHER	RACHEL	CRETEIL	PERS.DIR.	LILLE
	M.	ADNANI	ABDELHAFID	CRETEIL	PERS.DIR.	NICE
H-G	M.	RIBON	JEAN-BAPTISTE	NANCY-METZ	AGREGE	NANCY-METZ
	M.	LALMY	PASCAL ERIC	VERSAILLES	AGREGE	REIMS
	MME	DEWAVRIN-FARRY	MARILYNE	CL.FERRAND	AGREGE	CL. FERRAND
	M.	LOM	LAURENT	TOULOUSE	AGREGE	CL. FERRAND
	M.	BECOGNEE	VINCENT	ORL.-TOURS	AGREGE	AIX-MARSEILLE
	M.	COCHENEC	YOUENN	NANTES	AGREGE	AIX-MARSEILLE
ITALIEN	M.	HALBOUT	OLIVIER	NICE	AGREGE	NICE
	M.	IALLONARDI	PASQUALE	NANCY-METZ	AGREGE	NANCY-METZ
LETTRES	MME	VIGNES	JULIA	AIX-MARSEILLE	AGREGE	DIJON
	MME	QUILLE	ALICE AGNES	CRETEIL	AGREGE	CRETEIL
	MME	SIMONOT	MELINEE	VERSAILLES	AGREGE	VERSAILLES
	MME	ZAPPULLA	AUDREY	CRETEIL	AGREGE	CRETEIL
	MME	DEMEMES	JOELLE	GRENOBLE	AGREGE	BESANCON
	M.	MORIN	GILDAS	CRETEIL	AGREGE	VERSAILLES
	MME	HUMBLET	LAURE	GRENOBLE	AGREGE	TOULOUSE
MATH.	M.	SEVA	CHARLES	VERSAILLES	AGREGE	VERSAILLES
	M.	COUDERT	JEROME	AIX-MARSEILLE	AGREGE	GRENOBLE
	MME	LUCAS	MARINA	NANTES	AGREGE	RENONCE
	MME	AIT KHELIFA	MAHDIA	AMIENS	AGREGE	REIMS
	MME	WIEME	JULIETTE	LILLE	AGREGE	LILLE
PHILOSOPHIE	MME	DREYFUS	SOPHIE	CRETEIL	AGREGE	TOULOUSE
	MME	TANGUY	FLORIANE	DIJON	AGREGE	AMIENS
PHYSIQUE-CHIMIE	M.	BARDE	MICHEL	AIX-MARSEILLE	AGREGE	AIX-MARSEILLE
	M.	SILVERI	ALEXANDRE	CRETEIL	AGREGE	CRETEIL
	M.	NIEUTIN	ERIC DENIS	POITIERS	AGREGE	RENONCE
	M.	MICHEL	OLIVIER	REIMS	AGREGE	STRASBOURG
	M.	MUNIER	MAX	RENNES	AGREGE	LYON
SVT	M.	FABRE	PATRICE	MONTPELLIER	AGREGE	MONTPELLIER
	MME	PINTON	AURELIE	POITIERS	AGREGE	POITIERS
	MME	MARTIN	SABINE	TOULOUSE	AGREGE	AIX-MARSEILLE
	MME	FAURE	NELLY MICHELLE	ORL.-TOURS	AGREGE	DIJON
	MME	DIGARD	ISABELLE	VERSAILLES	AGREGE	VERSAILLES
	MME	VAN-PRAET	MANUELLA	CRETEIL	AGREGE	AMIENS
SMS	MME	NITSCHHELM	ELINA	STRASBOURG	AGREGE	STRASBOURG
STI	M.	MARTIAS	LAURENT OCTAVE	GUADELOUPE	AGREGE	POITIERS
	M.	SAVIGNAC	DAVID	POITIERS	AGREGE	LIMOGES
	M.	DONY	BENOIT	N. CALEDONIE	AGREGE	NICE
	M.	ROSE	FABRICE	LILLE	AGREGE	LILLE
	M.	VIGNE	JEAN-FRANCOIS	LA REUNION	AGREGE	POITIERS
	M.	DELLEAUX	NOEL	LILLE	AGREGE	RENONCE

CAPN du 11 juillet détachement dans le corps au 1^{er} septembre 2020

DISCIPLINE	CIV.	NOM	PRENOM	ACADEMIE D'ORIGINE	CORPS D'ORIGINE	ACADEMIE DE DETACHEMENT
ANGLAIS	M.	BRAS	Florian	REIMS	Agrégé	NANCY-METZ
	M.	HAUSERMANN	Christophe	NANCY-METZ	Agrégé	NANCY-METZ
ARTS PLASTIQUES	Mme	JUHEL	Catherine	LA REUNION	Agrégée	LA REUNION
BIOTECHNOLOGIE	Mme	BOCHARD	Valérie	RENNES	Agrégée	PARIS
ESPAGNOL	M.	LE BASTARD	Frédéric	NANTES	Agrégé	NANTES
	Mme	MERCIER	Tania	AMIENS	Agrégée	AMIENS
EVS	M.	BERNARD	Christophe	MENJS	IEN	NANCY-METZ
LETTRES	Mme	BEILLIARD	Anne-Marie	NANTES	Agrégée	RENNES
	M.	MARKWITZ	Olivier	LILLE	Agrégé	LILLE
	Mme	PIETRUS	Catherine	GUADELOUPE	Agrégée	MARTINIQUE
MATHÉMATIQUES	Mme	BERNARD	Valérie	GRENOBLE	Agrégée	CRETEIL
	Mme	HUILLERY-PERRIN	Aurélié	CRETEIL	Agrégée	CRETEIL
PHYSIQUE-CHIMIE	M.	COPPIN	Guillaume	CORSE	Agrégé	CORSE
SES	M.	MARTIN	Christophe	VERSAILLES	Agrégé	GRENOBLE
	M	MEILLIER	Denis	BESANCON	Agrégé	DIJON
SMS	M.	BES	Nathalie	MONTPELLIER	Agrégée	BORDEAUX
STI - Design Métiers des Arts	M.	DUFOUR	Jean-Philippe	NANCY-METZ	IEN	NANCY-METZ
STI	M.	ESTAVOYER	Paul-Luc	BESANCON	IEN	BESANCON
	M.	PONTHIER	Jean-Christophe	LIMOGES	IEN	LIMOGES



Parcours de carrière des IA-IPR : le SNIA-IPR écrit au ministre

Le Secrétaire général à
Monsieur le Ministre de l'Éducation nationale,
de la Jeunesse et des Sports

Objet : parcours de carrière des IA-IPR



Monsieur le Ministre,

Nous vous remercions d'accorder audience au SNIA-IPR UNSA lundi 21 septembre prochain. Elle fait suite à celle du 16 juillet dernier au cours de laquelle nous vous avons fait part du malaise ressenti par les IA-IPR au regard du non-respect des engagements de revaloriser leur carrière.

Formulés à l'issue de dix-huit mois d'un dialogue social constructif avec la DGRH, ils avaient pour objectif de renforcer l'attractivité du corps mise à mal notamment par l'accès à la classe exceptionnelle du corps vivier des professeurs agrégés ; le différentiel indiciaire est de 57 points soit le plus faible des corps d'inspection.

Les mesures concernaient le décontingement de l'échelon terminal de la HC au Bbis et l'élargissement de l'assiette pour le passage à la hors classe à 5 années d'ancienneté à la CN et au 5^e échelon (au lieu de 6/6 actuel). De nature indiciaire, ces mesures auraient eu une influence directe sur le niveau des pensions versées en fin de carrière.

Elles prenaient également en compte les résultats de l'enquête réalisée par la DGRH auprès des académies sur les missions des inspecteurs. Le constat de la DGRH était le suivant : « la charge de travail des inspecteurs pèse différemment sur les corps d'inspecteurs : elle affecte particulièrement les IA-IPR tant par le poids des missions académiques confiées que dans la mise en œuvre du PPCR ».

Cette charge de travail va être considérablement accrue au cours de cette année scolaire dans un contexte de crise sanitaire qui génère des contraintes spécifiques à l'exercice des missions : report des RDV de carrières, organisation des entretiens professionnels de titularisation pour les professeurs stagiaires recrutés en 2020 sur la base des seuls écrits, poursuite de la réforme du lycée et évaluation des établissements dont nous demandons que la jauge n'excède pas 5%.

Lors de l'audience du 16 juillet a été mis en avant le refus de la DGAFP d'accéder à la revalorisation indiciaire du fait de la volonté du ministère de la Fonction publique de lier les évolutions indiciaires à la restructuration des corps. Ce refus est un coup très dur porté au corps des IA-IPR alors que l'attractivité du métier d'IA-IPR ne cesse de se dégrader au vu des résultats du concours 2020 : 81 postes pourvus sur les 110 offerts, quatre lauréats ont renoncé.

Lors de l'audience du 16 juillet, proposition a été faite de réorienter la ligne budgétaire initialement prévue vers l'indemnitaire et d'abonder les taux pro/pro pour la prochaine campagne de promotion. Sur le plan indemnitaire, l'ICA actuellement versée se caractérise par un montant très inférieur à celui perçu par les personnels de même catégorie dans les autres fonctions ou directions du ministère. Par ailleurs, les IA-IPR ne sont pas éligibles aux indemnités « éducation prioritaire » et de suivi des examens alors qu'ils en assurent très largement les missions.

Au cours des audiences qui se déroulent dans les académies, les rectrices et les recteurs reconnaissent unanimement la permanence de l'engagement des IA-IPR pour accompagner les équipes disciplinaires dans les établissements et impulser les réformes d'une école de la confiance au service de la réussite de tous les élèves.

Alors que des mesures de revalorisation ont été actées pour plusieurs catégories de personnel de l'Éducation nationale, le SNIA-IPR UNSA demande que lors de l'audience du 21 septembre vous annonciez, Monsieur le Ministre, des mesures concrètes pour valoriser le parcours de carrière des IA-IPR.

Nous vous adressons, Monsieur le Ministre, l'expression de notre haute considération.

Alain Marie - Secrétaire général

Compte rendu de la rencontre avec le ministre du lundi 21 septembre 2020

Après l'audience du 16 juillet, le Ministre de l'Éducation nationale de la Jeunesse et des Sports, Jean Michel Blanquer a reçu le SNIA-IPR UNSA le lundi 21 septembre pour faire un nouveau point « *carrières et missions* ». Le ministre était accompagné de Vincent Soetomont, DGRH et Isabelle Bourhis, conseillère sociale.



Proposition est faite par le Ministre de revaloriser l'indemnité de charges administratives à hauteur de 1200 euros annuel avec application au 1^{er} janvier 2021. Rappelant les engagements initiaux non tenus sur l'indiciaire, le SNIA-IPR réitère la demande d'abondement des taux pro / pro pour la prochaine campagne d'avancement à la HCL et à l'échelon spécial.

Le Ministre nous questionne ensuite sur l'entrée métier, à l'aune du nouvel agenda social présenté la semaine passée en CTMEN et en bilatérales aux OS.

Nous rappelons la disponibilité du SNIA-IPR à contribuer au GT5 catégoriel qui concerne les corps d'inspection et les nombreux GT transversaux, à savoir :

- GT 1 – enjeux équipements informatiques,
- GT 10 – bien-être au travail,
- GT 11 – parcours professionnels et gestion de proximité,
- GT 12 – égalité femme/homme,
- GT 13 – réforme des concours,
- GT 14 – formation continue,
- GT 15 – encadrement,
- GT 17 – animation des collectifs pédagogiques.

Nous précisons que le SNIA-IPR sera reçu le 2 octobre par les inspecteurs généraux qui pilotent le groupe de travail de l'IGESR sur les parcours de carrières des inspecteurs.

En cette rentrée complexe, outre les opérations d'exams et concours, la réalisation des RDVC non réalisés de la campagne précédente s'ajoute aux évaluations d'établissement, dont nous réclamons toujours le retour du pourcentage à une jauge de 5% qui tient compte des conditions particulières. Nous réaffirmons notre engagement dans cette démarche qui doit intégrer d'autres gestes professionnels (contrats d'objectif, accompagnement, évaluation individuelle) sans empiler les tâches ni augmenter une charge déjà trop lourde, pour un métier qui garde son sens sur les missions « *cœur de métier* ».

Prenant appui sur les résultats du concours 2020 qui montrent la très faible attractivité du corps, nous attendons que l'acte II de l'agenda social débouche sur des évolutions indiciaires indispensables pour la restaurer et permettre d'assurer le recrutement nécessaire.

Dans un contexte de négociation ardu, la revalorisation de l'ICA marque une avancée. Elle est à mettre au crédit de l'opiniâtreté du SNIA-IPR. Depuis juillet de multiples démarches ont été entreprises auprès du ministre, du cabinet et de la DGRH avec le soutien de notre fédération. La mobilisation coordonnée des délégués académiques qui ont alerté les recteurs et fait remonter le mécontentement des IA-IPR, ainsi que le soutien des adhérents, ont été essentiels pour faire progresser nos revendications.

Rencontre avec la mission IGÉSR

Un entretien avec la Mission IGÉSR - carrière des corps d'inspection territoriaux - a eu lieu à Paris le vendredi 2 octobre. Initialement inscrits au programme de travail de l'inspection générale pour l'année scolaire 2019-2020, les travaux ont subi l'impact de la crise sanitaire et la mission a été suspendue en raison du confinement.



L'entretien s'est déroulé en présence des inspecteurs généraux pilotes, Valérie LACOR et Yves DELECLUSE accompagnés de Joëlle JEAN membre du groupe de travail. Le SNIA-IPR UNSA était représenté par Christian CHAMPENDAL et Alain MARIE.

Cette rencontre a permis d'échanger autour des balises habituelles qui caractérisent le parcours de carrière et les missions des IA-IPR, pour préciser tout en gardant une vision globale, les éléments constitutifs de ce qui s'apparente à une dégradation continue des conditions de travail et à une quadrature du cercle pour notre corps :

- Empêchement croissant constaté de réaliser l'ensemble des missions confiées (le « millefeuille et le couteau-suisse »). La perte de sens du métier avec un éparpillement des missions qui éloigne les IA-IPR de leur rôle premier d'expert pédagogique. Nécessité de prioriser les missions mais également de définir celles qui pourraient être effectuées par des CMI pour alléger la charge de travail des IA-IPR
- Manque d'attractivité du corps et pénurie de recrutement : différentiel indiciaire très faible avec classe exceptionnelle des professeurs agrégés, régime indemnitaire insuffisant au regard des responsabilités et de la charge de travail. Constat d'une désaffection des PA dans la préparation au concours et demandes de plus en plus nombreuses de collègues IA-IPR à réintégrer le corps des PA
- Gouvernance et pilotage : manque d'anticipation et absence de planification (quid du PTA des corps d'inspection ?), empilement d'urgences et de priorités. Moindre prise en compte de l'expertise pédagogique des IA-IPR dans le pilotage de nombreuses académies. Interrogation sur le rôle et l'apport des régions académiques peu lisibles notamment dans le contexte de la crise sanitaire. Sollicitations non coordonnées des IA-IPR notamment sous forme d'enquêtes initiées par l'IGESR et les directions de la DGESCO.

- Positionnement des IA-IPR : le SNIA-IPR ne transigera pas sur le maintien de la ligne hiérarchique directe avec le recteur.

Dans sa « feuille de route » la mission de l'IGESR relève : *la forte implication des corps d'inspection dans la gestion des conséquences de la crise sanitaire a été signalée par l'ensemble des responsables académiques et saluée aux plus hauts niveaux de l'État. Mobilisés dès la phase de confinement pour garantir la mise place de la « continuité pédagogique », ils ont poursuivi leur action d'accompagnement des équipes d'établissement tout au long de la phase de reprise et contribué, en première ligne, à la gestion des examens de fin d'année.*

La mission précise que : *le cabinet du MENJS a redit sa forte attention à la situation des corps d'inspection et son intérêt de pouvoir disposer dans les plus brefs délais d'une note de l'inspection générale proposant des pistes pour envisager « une analyse des missions, des parcours, des évolutions de carrière, de la culture managériale au-delà de la cartographie des emplois ». En parallèle du « Grenelle des enseignants », la prise en compte de possibles évolutions pourrait être intégrée dans la conduite du dialogue social dont le ministre a fait une priorité.*

Le cadrage resserré de la mission comporte des auditions de terrain dans deux académies Créteil et Nancy-Metz, l'ensemble doit aboutir à une note de synthèse au cabinet. L'écoute de nos interlocuteurs a été attentive, qui ont perçu l'attente forte chez les IA-IPR d'une reconnaissance par des mesures concrètes cohérentes pour leur action au service du système éducatif et de la réussite de tous les élèves.

La prochaine réunion du GT 5 de l'agenda social prévue le jeudi 22 octobre permettra au SNIA-IPR de porter ses revendications pour la reconnaissance du travail accompli et une meilleure qualité de vie au travail des IA-IPR.

Continuité pédagogique et numérique : retour sur un confinement



Rentrée 2020 : drôle de ballet que ces journées de cours pendant lesquelles élèves et professeurs travaillent masqués... Et pourtant, après 13 semaines de fermeture des établissements scolaires, le plaisir de travailler ensemble « pour de vrai » est bien là, dans la qualité des échanges formels comme informels. Ce constat amène à faire un retour sur la continuité pédagogique du confinement, dont il faut tirer les bénéfices comme interroger les fragilités.

En France, les fermetures ont été localisées à partir du 3 mars 2020 et le 16 mars 2020, les fermetures sont devenues nationales. Les écoles ont commencé à rouvrir progressivement à partir du 11 mai 2020. Le 25 mai 2020, les écoles avaient complètement rouvert. À la fin du mois de juin, la France avait connu 13 semaines de fermeture effective d'écoles sous une forme ou une autre, contre 14 semaines en moyenne dans les pays de l'OCDE (UNESCO, 2020).

Selon une enquête de l'IFÉ parue le 24 juillet 2020, « 70 % des personnels de l'Éducation nationale qualifient de "confortables" leurs conditions matérielles durant le confinement et les enseignants considèrent cette période comme un « expérience positive », même si, comme pour le reste des Français, leur pratique professionnelle a pu se dérouler « en présence de personnes nécessitant un soin ou un accompagnement spécifique, notamment des enfants » et qu'ils constatent aussi une « charge de travail plus importante », et un « suivi des élèves plus difficile ». Tandis que les professeurs se sentaient plus à l'aise en fin de confinement, les cadres et inspecteurs, moins déroutés en début de confinement, font état d'un malaise plus

important à l'approche de la mise en oeuvre du déconfinement. Le lien avec les familles a été resserré pour tous, sous une forme ou une autre (accompagnement des familles, organisation des dispositifs et des ressources), tandis que 67 % des personnels de direction et inspecteurs ont consacré plus de temps à l'accompagnement des personnels et 64 % à coordonner une équipe. Pour assurer leur travail à distance (mise en œuvre des examens et concours, recrutements, accompagnement des équipes notamment), 79% et 81% les personnels de direction et inspecteurs ont trouvé un appui dans leurs compétences d'organisation et de médiation, le second appui majeur correspondant à la maîtrise des outils informatiques. Plus de la moitié des enseignants déclarent avoir davantage adapté leur enseignement à la diversité des élèves, aspect de leur travail qu'ils ont considéré aussi le plus difficile.

Les indicateurs OCDE de l'édition 2020 du rapport **Regards sur l'éducation**, datent d'avant la crise mais sont assortis d'un **rapport connexe** analysant les répercussions de la crise sur l'éducation. Pour combler les écarts qui se sont creusés dans notre pays reconnu comme inégalitaire, l'analyste Éric Charbonnier recom-



mande « de travailler de façon plus personnalisée avec les élèves » en « utilisant les dispositifs qui existent (AP, Devoirs faits...) à plein ». Alors que le ministère annonce 1,5 million d'heures supplémentaires pour renforcer l'accompagnement personnalisé, Éric Charbonnier se félicite d'une « prise de conscience ».

Le confinement a éprouvé les enseignants qui « ont dû s'adapter à une nouvelle manière d'enseigner sans pour autant y avoir été formés ». Cette difficulté est particulièrement criante en France, relève l'OCDE : les compétences numériques des élèves et des enseignants étant essentielles pour maintenir la continuité de l'enseignement, le « handicap [est] important pour la France, tant l'utilisation des outils numériques dans les apprentissages était loin d'être courante avant la crise sanitaire » :

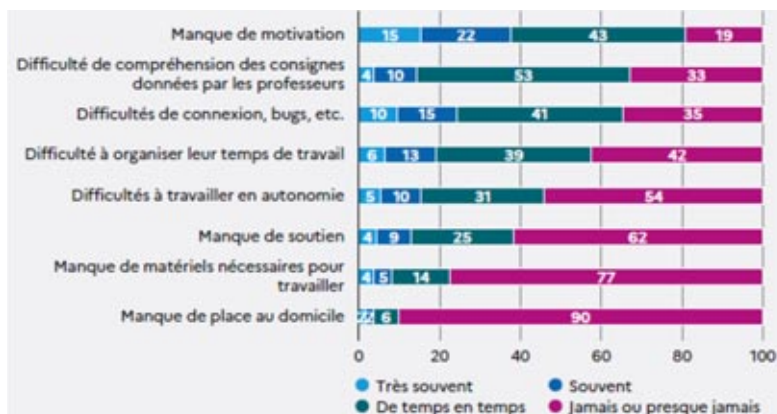
L'enquête Talis de 2018 signale qu'en France « seul un enseignant de collège sur trois déclarait inviter « fréquemment » ou « toujours » les élèves à utiliser les TIC pour des travaux en classe, contre un sur deux en moyenne dans les pays de l'OCDE. Malgré cela, une continuité pédagogique s'est rapidement mise en place en France.

La note de la DEPP consacrée à la relation entre crise sanitaire de 2020 et continuité pédagogique indique que 70% des parents estiment que les activités proposées à leur enfant pendant la période de confinement étaient profitables ; le même pourcentage de professeurs est globalement satisfait de la façon dont leurs élèves ont appris. Les collégiens et lycéens déclarent très majoritairement avoir rencontré peu de difficultés matérielles ou d'organisation, mais avoir, pour 30% d'entre eux, manqué de motivation.

Interrogés sur l'impact éventuel de l'enseignement à distance, les enseignants soulignent les progrès des élèves en termes

d'autonomie et de maîtrise des outils numériques. Les parents confirment ce gain en autonomie, y compris par la découverte de nouvelles méthodes. Dans le second degré, dans l'ensemble, ce degré de satisfaction, tant pour les personnels de direction que pour les professeurs, est plus élevé en LEGT qu'en collège ou en LP.

Difficultés rencontrées vis-à-vis du travail scolaire selon les collégiens et lycéens, en %



Au collège en effet (comme dans le premier degré) les écarts sont très grands selon les secteurs de scolarisation : 85 % des enseignants de l'enseignement privé se déclarent satisfaits de l'apprentissage des élèves pendant la période de confinement contre 70 % de leurs collègues de l'enseignement public hors éducation prioritaire. En éducation prioritaire, seul un enseignant sur deux rapporte être satisfait de l'apprentissage des élèves.

Source : DEEP juillet 2020

Prise en compte de la diversité des élèves et développement du numérique en éducation : ces deux aspects du travail enseignant ont donc connu bien plus qu'une simple évolution linéaire dans le cadre du référentiel de compétence des enseignants. C'est une réelle mise en route, en prise directe avec le souci de faire réussir les élèves, et un levier à accompagner afin de réduire les inégalités.

Pour plus d'informations sur Regards sur l'éducation 2020 et pour accéder à l'ensemble complet d'indicateurs :
www.oecd.org/education/education-at-a-glance-19991487.htm

Réforme du lycée : focus sur la voie technologique

Le SNIA-IPR a toujours défendu avec force et conviction la coexistence de trois voies de formation, générale, technologique et professionnelle. Ce principe intangible a été réaffirmé lors des réunions de ce groupe de travail. Il convient néanmoins de prendre en considération les spécificités, mais aussi les forces et les fragilités de chacune des sept séries (STMG, STI2D, STSS, STL, STHR, STD2A, STMD). Les propositions avancées par le SNIA-IPR s'inscrivent dans cette logique de différenciation, mais visent plus généralement à promouvoir l'attractivité et la valorisation de chacune des sept séries de formation.



- ① **L'amélioration et la promotion de la voie technologique et de ses enseignements, en troisième et en seconde**
 - Mettre en place un parcours obligatoire de découverte des différentes voies technologiques en classe de seconde dans le cadre des 54h du parcours d'accompagnement à l'orientation ;
 - Piloter et valoriser plus fortement la voie technologique au niveau national et au niveau académique, via notamment les DRAFFIC ;
 - Promouvoir la voie technologique auprès des PP de troisième et de seconde, par une communication institutionnelle adaptée.
- ② **La structuration de l'offre de formation et la mise en place de conditions d'enseignement adaptées**
 - Calibrer l'offre de formation technologique en limitant son hypertrophie (notamment STMG) et inciter plus fortement les élèves et les prescripteurs à orienter plus massivement vers STI2D ;
 - Equilibrer davantage les volumes horaires impartis aux différentes voies technologiques. Les filières concentrant le plus d'élèves en difficulté scolaire et sociale sont également celles qui sont les moins dotées (STSS et STMG) ;
 - Limiter les effectifs par classe à 30 afin de limiter le décrochage, les redoublements donnant nécessairement lieu à l'ouverture de nouvelles classes en terminale. Dans certaines séries, la constitution de classes de 24 élèves sans dédoublement peut constituer une solution alternative et peu coûteuse, ayant fait preuve de son efficacité ;
 - Aménager les horaires en LVE (nécessité d'une heure supplémentaire) et évaluer le dispositif de généralisation de l'ETLV.
- ③ **Les inflexions en termes de certification et l'accompagnement de ces évolutions en termes de GRH**
 - Clarifier le lien entre le projet et l'oral de maturité afin que les compétences transversales évaluées dans la démarche de projet soient mieux prises en compte lors du grand oral ;
 - Repousser de quelques semaines l'évaluation des enseignements de spécialité, lesquels portent sur des programmes pour le moins denses et ambitieux, a minima lors de la présente session ;
- Veiller à la mise en place d'une gestion prévisionnelle des emplois et des compétences dans certaines disciplines technologiques, disciplines où l'évolution des effectifs d'élèves ne suit pas nécessairement l'évolution du nombre d'enseignants titulaires recrutés (croissance forte et constante du nombre de professeurs contractuels).
- ④ **L'accompagnement des jeunes bacheliers technologiques vers la réussite dans l'enseignement supérieur**
 - Identifier les élèves toujours plus nombreux qui ne postulent pas sur Parcoursup (gestion plus fine des suivis de cohorte) afin de mieux les accompagner ;
 - Accroître le nombre de classes passerelles propédeutiques à l'accès au BTS pour les élèves présentant des dossiers très fragiles ne leur permettant pas d'accéder à ces filières sélectives ;
 - Redéfinir au niveau académique les effets induits par la mise en œuvre de quotas parfois très favorables pour les bacheliers professionnels en STS (au détriment des bacheliers technologiques) ;
 - Inciter les élèves de la voie technologique à postuler en IUT mais aussi augmenter avec discernement les capacités d'accueil dans certaines spécialités et sur certains territoires ;
 - Promouvoir une meilleure insertion des élèves des CPGE technologiques dans les grandes écoles via la mise en place d'aides financières ou en facilitant l'accès à des formations en alternance.
- ⑤ **Les compétences développées et travaillées dans la voie technologique, pour une meilleure insertion professionnelle dans un contexte de mutation du travail**
 - Renforcer le poids des compétences transversales, tant en matière de formation que d'évaluation (littératie, numéracie, compétences sociales...) ;
 - Valoriser davantage les compétences numériques travaillées et acquises par les élèves ;
 - Valoriser l'engagement de l'élève dans et hors de l'établissement scolaire.

Vincent CAMET

Délégué de l'académie de Lyon,
membre du comité de suivi de la réforme du LEGT



Vue du Québec sur la gouvernance au Canada

Dans le numéro 165 de la revue *Administration et Éducation*¹ (AEFE) « Spécial Canada », des articles rédigés par Guy Pelletier, Yolande Nantel, Pierre Collerette et Bachir Mazouz, Ron Canuel et Michael Fullan, traitent plus particulièrement de gouvernance. Des présupposés traversent ces textes que Nathalie Chabot, Conseillère à l'action professionnelle-Éducation à la Centrale des Syndicats du Québec distingue de la perspective de la CSQ :

De manière générale, les auteurs des articles de cette section adhèrent à un courant de pensée dominant actuellement l'éducation : le courant de l'école efficace et la gestion axée sur les résultats.

① Il y a nécessité de changement et d'innovation au sein du système scolaire.

Observation : la légitimité des changements ou les effets pervers des pratiques jugées efficaces pour les mettre en œuvre sont très peu pris en compte, voire pas du tout.

② Le personnel scolaire, tout comme les associations syndicales qui les représentent, sont réfractaires à tout changement.

Observation : on ne semble pas vouloir connaître, ni comprendre les raisons qui pourraient expliquer certaines réticences et qui permettraient de nuancer la position de ces auteurs.

③ Le changement et l'innovation ont besoin d'une impulsion externe pour advenir.

Observation : Cette impulsion prend la forme de solutions toutes faites visant à changer les pratiques des acteurs du terrain, sans consultation préalable de ces acteurs, ni prise en compte de leurs savoirs d'expérience, sans égard au contexte. L'autonomie professionnelle des intervenantes et intervenants se voit limitée et la responsabilité de l'atteinte des objectifs fixés repose sur leurs seules épaules.

④ L'amélioration des résultats des élèves passe par le changement de pratiques du personnel scolaire, notamment les pratiques pédagogiques des enseignantes et enseignants.

Observation : On ne peut qu'être d'accord avec le fait que les pratiques du personnel scolaire ont un effet déterminant sur la réussite des élèves et des adultes en formation. On reconnaît également l'importance que le personnel scolaire s'inscrive dans une démarche d'amélioration constante de ses pratiques.

Dans les articles consultés, on omet de considérer d'autres facteurs déterminants en matière de réussite comme l'origine

sociale, la composition de la classe, la taille de l'école, etc. On sait que, selon les études, 30 à 50% de la réussite des élèves s'explique par leur origine sociale, que la part de l'effet enseignant est établie entre 20 et 30 % et que le reste s'explique par d'autres facteurs (effets classe et établissement).

Se centrer uniquement sur le changement de pratiques comme gage d'amélioration de la réussite des élèves, a aussi pour conséquence de négliger l'importance des moyens nécessaires à l'atteinte de cet objectif. L'approche actuelle en éducation, et présentée dans les articles de la revue, propose de se centrer sur les résultats, non sur les moyens.

⑤ Le modèle mis de l'avant, s'inscrit dans le courant de l'école efficace, seul capable de faire réussir les élèves.

Observation : Ce modèle mise sur la gestion axée sur les résultats et l'utilisation importante des résultats des élèves pour orienter l'action éducative. Pourtant, on connaît les effets négatifs importants de la gestion axée sur les résultats appliqués au réseau scolaire comme l'enseignement orienté vers la pratique de tests, la réduction du curriculum enseigné à ce qui est évalué, l'exclusion de matières qui ne sont pas prises en compte dans les examens, l'attention dirigée vers les élèves près du seuil de réussite, l'orientation des élèves qui auraient la capacité d'aller plus loin avec le soutien nécessaire vers des voies peu qualifiantes. Dans les articles consultés, ces risques de dérives ne sont jamais présentés...

Nos vifs remerciements à Nathalie CHABOT. Texte intégral consultable sur le site de l'UNSA-Éducation : https://www.unsa-education.com/Vue-du-Quebec-sur-la-Gouvernance-au-Canada?var_mode=calcul

Toujours à propos de gouvernance : *PISA 2018 Results - Effective Policies, Successful Schools (Vol. V), avec une note sur la France (publié le 29 Septembre en anglais pour l'instant <https://www.oecd.org/pisa/>)*.

¹ <http://www.afee.fr/produit/n-165-special-canada/>



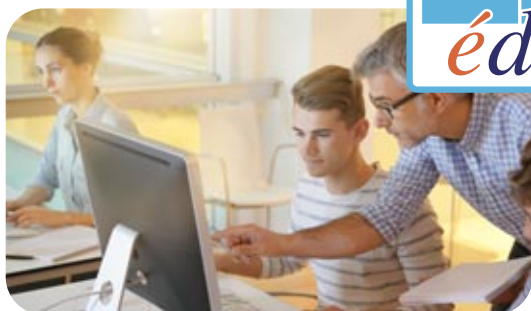
L'agenda du Secrétariat général

- 14 octobre Bureau national Snia-ipr
- 13 octobre Multilatérale sur l'organisation des examens 2021 - OS inspecteurs
- 8 octobre Agenda Social : GT Lignes de gestion mobilité & GT11 parcours professionnels et gestion de proximité (RDVC)
- 7 octobre Audience Directeur DGRH
- 6 octobre Conseil supérieur éducation (CSE)
- 2 octobre Entretien Mission IGÉSR - carrière des corps d'inspection territoriaux
- 1 octobre GT Lignes de gestion mobilité
- 24 septembre Conseil national UNSA
- 23 septembre Conseil national Snia-ipr
- 21 septembre Audience Ministre - MENJS
- 17 septembre Conseil supérieur éducation (CSE) - Bureau national UNSA éducation
- 16 septembre Réunion bilatérale Agenda social - UNSA Éducation
- 9-10 septembre Conseil national UNSA Éducation
- 9 septembre Rencontre Conseillère sociale - MENJS
- 15 septembre IH2EF - rencontre avec la promotion 2020
- 2 septembre Exécutif national UNSA Éducation
- 27 août CAPN Ia-Ipr : titularisation stagiaires
- 26 août Bureau national Snia-ipr
- 24 août Audience bilatérale UNSA éducation avec le Ministre - MENJS

Réunions en présentiel / visioconférence



Snia-ipr
UNSA
éducation



Congrès du SNIA-IPR



12 et 13 novembre
au lycée Roosevelt de Reims



Le congrès du SNIA-IPR qui devait initialement avoir lieu les 25 et 26 mars 2020 a été reporté aux 12 et 13 novembre. Il se déroulera au lycée Roosevelt de Reims.

Le programme du congrès avait été arrêté avant la crise sanitaire lors de la réunion du bureau national du 5 février. Il comprend le rapport d'activités du Secrétaire Général et le bilan financier du trésorier.

Les commissions auront en charge la rédaction des motions qui définiront la stratégie du syndicat et qui engageront l'action du SNIA-IPR UNSA pour les 3 prochaines années sur les thématiques suivantes :

- **Statutaire : parcours de carrière et retraite**
- **Missions et qualité de vie au travail.**

Les motions proposées par les académies seront également étudiées en commissions. Le congrès réunit les membres du Bureau national, les délégués académiques et les adhérents (leur nombre est déterminé pour chaque académie au prorata des adhésions). Moment particulièrement important de la vie de notre organisation, il va se dérouler dans le contexte particulier de la crise sanitaire mais également celui de l'intention désormais affirmée du ministre d'engager la fusion des corps d'inspection.

Programme

Le 12 novembre

Matin

- I. Ouverture du congrès
- II. Rapport d'activités - Bilan Financier - Votes
- III. Prise de parole des DA

Après-midi

- IV. Intervention des invités et des partenaires
- V. Prise de parole des DA (suite)
- VI. Présentation des motions
- VII. Intervention du SG de l'UNSA éducation

Le 13 novembre

Matin

- VIII. Travail en ateliers sur les motions :
 - **Atelier 1 : Statutaire : parcours de carrière et retraite**
 - **Atelier 2 : Missions et qualité de vie au travail.**
- IX. Restitution des motions et votes
- X. Conclusions



Les délégué.e.s académiques du SNIA-IPR

12
GUADELOUPE

17
MARTINIQUE

13
GUYANE
FRANÇAISE

31
LA REUNION

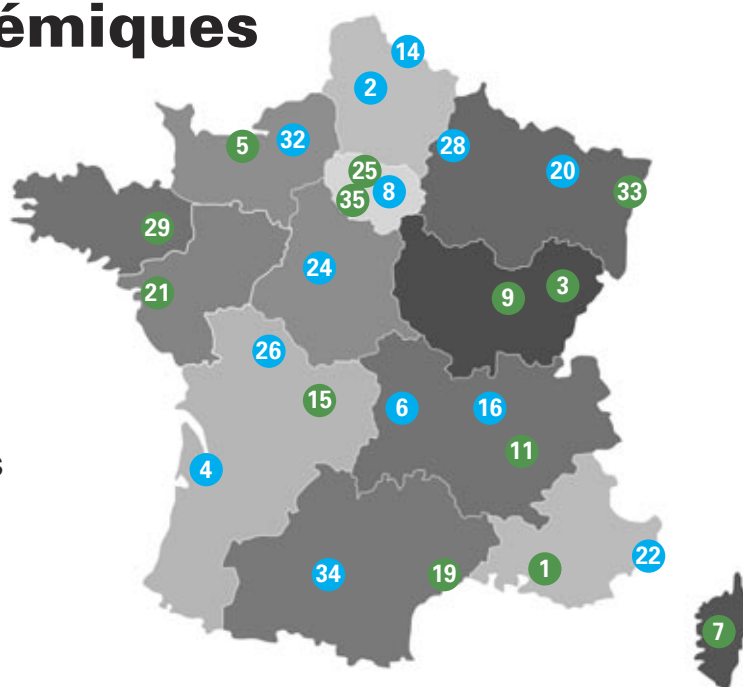
18
MAYOTTE

23
NOUVELLE
CALÉDONIE

27
POLYNÉSIE
FRANÇAISE

10 IH2EF

30 RETRAITÉS



1 AIX-MARSEILLE

2 AMIENS

3 BESANCON

4 BORDEAUX

5 CAEN

6 CLERMONT

7 CORSE

8 CRETEIL

9 DIJON

10 IH2EF

11 GRENOBLE

12 GUADELOUPE

13 GUYANE

14 LILLE

15 LIMOGES

16 LYON

17 MARTINIQUE

18 MAYOTTE

19 MONTPELLIER

20 NANCY-METZ

21 NANTES

22 NICE

23 NOUVELLE CALEDONIE

24 ORLEANS TOURS

25 PARIS

26 POITIERS

27 POLYNESIE

28 REIMS

29 RENNES

30 RETRAITES

31 REUNION

32 ROUEN

33 STRASBOURG

34 TOULOUSE

35 VERSAILLES

Thierry DALMASSO

Fabrice BROWET

Jean-Luc BERTOLIN

Philippe JANVIER

Daniel DELAPORTE

Hélène CROISSONNIER

Toussainte MATTEI-BATTESTI

Jean-Luc BELTRAN

Paul GERMAIN

Florentina GHERMAN

Balbine OLLIER

Christian CHAMPENDAL

Julien COZEMA

Alex BICEP

Stéphane HENRY

Philippe ARZOUMANIAN

Vincent CAMET

Frédérique HANNEQUIN

Christelle CHARRIER

Jean-Pierre DELORME

Romuald TOMASINI

Marianne WOJCIK

Didier GOUIL

Jean-Baptiste REBIERE

Laurent CHARDON

Bruno CAILHOL

Mohammed DARMAME

Éric BARJOLLE

Lionel AMATTE

Patrick BORLOZ

Gilles PATRY

Danielle KUNEMANN

Annick AMADEUF

Jean-Philippe FOURNOU

Dominique SASSI

Jean-Philippe FONS

Marion BEILLARD

DA

DA-BN

DA

DA-BN

DA

DA

DA

DA

DA

DA-BN

DA-BN

CAPN-DA-BN

DA

DA

DA

DA-BN

DA

CAPN-DA-BN

DA

DA

DA

DA

DA

DA

DA

DA

CAPN - DA -BN

DA

DA

DA

DA

BN

DA

DA

DA

DA-BN

DA

thierry.dalmasso@ac-aix-marseille.fr

fabrice.browet@ac-amiens.fr

jean-luc.bertolin@ac-besancon.fr

philippe.janvier@ac-bordeaux.fr

daniel.delaporte@ac-caen.fr

helene.croissonnier@ac-clermont.fr

toussainte-ange.battesti@ac-corse.fr

Jean-Luc.Beltran@ac-creteil.fr

paul.germain@ac-dijon.fr

floregherman@gmail.com

balbine.ollier@ac-bordeaux.fr

christian.champendal@ac-grenoble.fr

julien.cozema@orange.fr

alex.bicep@ac-guyane.fr

stephane.henry@ac-lille.fr

Philippe.Arzoumanian@ac-limoges.fr

vincent.camet@ac-lyon.fr

frhannequin@gmail.com

christelle.charrier@ac-mayotte.fr

jpdelorme@ac-montpellier.fr

romuald.tomasini@ac-nancy-metz.fr

marianne.wojcik@ac-nancy-metz.fr

dgouill@ac-nantes.fr

Jean-Baptiste.Rebiere@ac-nice.fr

laurent.chardon@ac-noumea.nc

bruno.cailhol@ac-orleans-tours.fr

mohammed.darmame@ac-paris.fr

eric.barjolle@ac-poitiers.fr

lionel.amatte@ac-polynesie.pf

patrick.borloz@ac-reims.fr

gilles.patry@ac-rennes.fr

d.kunemann@orange.fr

annik.amadeuf@ac-reunion.fr

jean-philippe.fournou@ac-rouen.fr

dominique.sassi@ac-strasbourg.fr

jeanphilippe.fons@gmail.com

Marion.Beillard@ac-versailles.fr

Bulletin d'adhésion

Rejoignez le SNIA-IPR !



DESTINATAIRE

- Votre Délégué Académique pour envoi groupé (bulletins et cotisations)
à **Dominique TOLLE - trésorier - 2, bis rue de la Vue des Alpes - 25660 MONTFAUCON**
- ou à l'attention d'**Alain MARIE - 3, place Jean Anouilh - 10440 LA RIVIERE DE CORPS**

ADHÉRENT*

Je soussigné(e) Mme M.

NOM : Prénom :

Adresse personnelle :

CP : Ville :

Téléphone personnel : Portable :

Adresse électronique :

IA-IPR de (spécialité/discipline) : Académie :

Adhère Renouvelle mon adhésion au SNIA-IPR

COTISATION*

- Membre actif hors classe**, je verse la somme de 100,00 €
(coût 34.00 € avec réduction fiscale).
- Membre actif classe normale** (titulaire ou détaché, **renouvellement de cotisation**),
je verse la somme de 80,00 € (coût 27.00 € avec réduction fiscale).
- Membre actif classe normale** (titulaire ou détaché, **première adhésion**),
je verse la somme de 50,00 € (coût 17.00 € avec réduction fiscale).
- Stagiaire**, je verse la somme de 50,00 € (coût 17.00 € avec réduction fiscale).
- Membre retraité**, je verse la somme de 50,00 € (coût 17.00 € avec réduction fiscale),
envoi à Danielle KUNEMANN : 54, bd Aristide BRIAND - 91600 SAVIGNY/ORGE.
- Membre bienfaiteur**, je verse la somme (libre) de

PAIEMENT

Votre chèque : à l'ordre de : SNIA-IPR à remettre à votre Délégué Académique avec la fiche d'adhésion complétée et signée (ou téléchargée sur le site)

- Je souhaite Je ne souhaite pas que l'ensemble de ces données figurent dans l'annuaire mis en ligne par le SNIA-IPR.

Date et signature : Le / /

SIGNATURE

Adhésion en ligne
en rubrique "formulaires"

Cliquez-ici ! 

* Cochez les cases correspondant à votre situation

casden



La banque coopérative
de la Fonction publique

CASDEN Banque Populaire - Société Anonyme Coopérative de Banque Populaire à capital variable, Siège social : 1 bis rue Jean Wiener 77420 Champs sur Marne - Siren n° 784 275 778 - RCS Meaux. Immatriculation ORIAS n°07 027 138 - BPCE - Société anonyme à direction et conseil de surveillance au capital de 157 697 890 €. Siège social : 50 avenue Pierre Mendès France - 75201 Paris Cedex 13. RCS PARIS n° 493 455 042. Immatriculation ORIAS n° 08 045 100. - Conception : INSIGN - Photographie : Roman Jehanno - La CASDEN remercie Isabelle, Ophélie, Gilles et Fatoumata d'avoir prêté leur visage à cette campagne.

Isabelle, Ophélie, Gilles, Fatoumata

COMME NOUS, NOTRE BANQUE MISE SUR LE COLLECTIF

#notrepointcommun

Découvrez la CASDEN, la banque coopérative de la Fonction publique.
Elle a créé un système inédit d'épargne à Points* : l'épargne de tous
permet à chacun de réaliser ses projets.

Tous fonctionnaires au service du collectif

*Les Points cumulés dans le cadre du Programme 1,2,3 CASDEN sont comptabilisés chaque fin de mois.

casden.fr

01 64 80 64 80
Appel non surtaxé
Coût selon votre opérateur



Retrouvez-nous chez

BANQUE POPULAIRE **+**X